

STAGE
n° 1143

Bordeaux, le 14 décembre 2011

Le risque suicidaire dans le champ professionnel

Actualité et utilité du stage

Les suicides sur le lieu de travail se sont multipliés dans l'actualité au cours des derniers mois. Les juges sont désormais saisis de très nombreux dossiers relatifs au problème des responsabilités civile et pénale découlant des suicides.

Le suicide en rapport avec le travail, ainsi que les tentatives de suicide sont de véritables risques professionnels doit être pris en compte au titre de l'obligation générale de sécurité du chef d'établissement qu'il convient de prévenir et savoir appréhender dans le champ professionnel. Mais le personnel d'encadrement est mal préparé à remplir les différentes obligations légales en raison du peu de retours d'expérience et d'expertise dont il dispose.

Pédagogie

Active et participative avec alternance d'exposés, d'échanges et de jeux de rôles.

Objectif de la formation

- Connaître la réglementation et les enjeux
- Anticiper et détecter les situations à risques
- Comprendre le processus et le retentissement dans l'entreprise
- Connaître les procédures, la marche à suivre et la responsabilité de l'encadrement par rapport aux autres intervenants (médecins, juristes ...)
- Identifier les bonnes pratiques et les parades à mettre en œuvre

Public concerné

Préventeurs, dirigeants, encadrement de proximité, services de santé au travail, instances représentatives du personnel

Programme

I - Enjeux et définitions

- Enjeux et définitions
- Les données historiques et juridiques
- La qualification juridique des comportements et de risque professionnel
- Les responsabilités civile et pénale
- Les moyens d'analyse et d'expertise du CHSCT
- Le lien entre stress chronique, dépression et suicide
- Repérer les situations de rupture et d'isolement

II - Développer un plan d'action

- Identifier sur quoi agir et comment
- Place et rôle des différents acteurs
- La mise en place d'une cellule de crise
- La communication interne et externe
- Les dispositifs d'accompagnement

Capacités acquises à l'issue de la formation

- Connaissances juridiques, théoriques et pratiques
- Savoir élaborer un plan d'action
- Savoir communiquer

Organisation du stage

Encadrement pédagogique

Marie-Line Renard, psychologue du travail

Documentation

- les ouvrages *Le harcèlement moral en milieu professionnel* et *Le stress professionnel*, Éd. Préventique
- Un dossier pratique

Horaires 9 h - 17 h

Le risque suicidaire dans le champ professionnel

Stage n° 1143 - 14 décembre 2011 - Bordeaux

Prix : 900 € ht (tva 19,6 %). Une convention de formation vous sera envoyée sur simple demande.

Société / Organisme : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Téléphone : _____ Télécopie : _____

Courriel (obligatoire) : _____

Convention de stage : oui non

Nom : _____

Prénom : _____

Fonction / Service : _____

Nom : _____

Prénom : _____

Fonction / Service : _____

Nom : _____

Prénom : _____

Fonction / Service : _____

Date :

Signature :

L'inscription comprend : pauses-café, déjeuner, la documentation et un abonnement d'un an à *Préventique Sécurité*

Annulation sans frais : 10 jours avant le jour de la formation. En cas d'absence du stagiaire, les sommes correspondantes seront facturées au titre de compensation contractuelle. Ce dédit ne pourra pas être imputé sur le montant de la participation au développement de la formation professionnelle.



Groupe Préventique - 37 et 68 cours de la Martinique - BP 70083 - 33026 Bordeaux Cedex

Règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre du Groupe Préventique

RIB 10907 00001 92021393796 83 - Banque Populaire du Sud-Ouest

Organisme de formation enregistré sous le n°72 33 06924 33 auprès du préfet de la région Aquitaine